

A

(N° 262.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1837.

Rapport fait par M. EUGÈNE DESMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur GASPARD BECKERS.

MESSIEURS ,

Par requête, en date du 9 juillet dernier, adressée au ministre de la justice, le sieur Gaspard Beckers, propriétaire, demeurant à Kerkrade, province de Limbourg, fait la demande de la naturalisation ordinaire.

Il résulte des renseignements que les autorités consultées ont obtenues, que le demandeur est né à Horbach en Prusse, en 1786, qu'il habite la Belgique depuis 1821, que plusieurs de ses enfants y ont pris naissance; qu'il possède des biens-fonds en ce pays, et que sa conduite, tant politique que privée, est à l'abri de tout reproche. En conséquence elles estiment qu'il est digne d'obtenir la faveur qu'il réclame.

Le rapporteur,

EUG. DE SMET.

Le président,

FALLON (ISIDORE).